

PROCES VERBAL DE
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 21 JUIN 2019

Les membres de l'Association **Petits Théâtres entre Amis** se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire le vendredi 21 juin 2019 à 18h30 à Courbevoie.

L'assemblée est présidée par Monsieur Bertrand HIRAUX en qualité de président de l'Association et Madame Frédérique GUILLAUME est nommée secrétaire de séance.

Présents:

Yves Coquelin, Frédérique Guillaume, Olivier Marmagne, Florence Bantignies , Bertrand Hiraux, , Alain Gondelmann, Yan Laplaine, Gilles Pernin, , Françoise Caillaud, Marie Claude et Charles Anderson, Jean Loup Chatenay, Gisèle Lucas, Karine Penet, Dan, André-Martin et Chantal Courson, François Launay, Renan Kerebel

Représentés

Lionel Roux et Danièle Rioux pouvoir à Renan KEREBEL 2
JP Bauché et Madeleine donne pouvoir à Bertrand Hiraux 2
Claire Hiraux donne son pouvoir à Bertrand Hiraux 1
Valérie Le Pregassin donne pouvoir à Bertrand Hiraux 1
Marianne Lahitte donne pouvoir à bertarnd Hiraux 1
Dominique TASSO donne pouvoir à Bertrand Hiraux 1
Hélène donne pouvoir Olivier Marmagne 1
Catherine donne son pouvoir à Alain Gondelmann 1
Philippe Blanc donne pouvoir à Bertrand Hiraux 1
Véronique Chabran donne pouvoir à Renan Kerebel

11 pouvoirs et 19 présents

30 adhérents sont donc présents ou représentés.

Le Président rappelle l'ordre du jour et dépose sur le bureau de l'Assemblée les différents documents s'y rapportant.

- Première résolution : Le rapport moral du Président

La 18^{ème} saison est en demi-teinte par rapport à l'an dernier qui était une très bonne année !

Depuis 2011, le nombre d'adhérent ne cesse d'augmenter, 151 cette année, 38 en 2008 (**Annexe 1**). Ceci est un point positif

Il y a lieu de se réjouir du « turn over », soit la différence entre les nouveaux adhérents (38) et les adhérents qui ont quitté l'association (27), soit une progression du nombre d'adhérents de 11 par rapport à la saison passée qui démontre le dynamisme et l'attractivité de notre association.

La question est posée pour savoir si ceux qui partent sont plutôt des nouveaux inscrits de l'année ou autre.

(Annexe 2).

Le nombre de participants

83 pour Chapitre XIII 61%, 38^{ème} place depuis le début de l'association

81 pour Fric Frac 56%

65 pour Dama Boba 43%

69 pour la machine de Turing 46%

47 pour Monsieur Haffman 31%

Avec une moyenne du nombre de participants de 69 adhérents par sélection, contre 75 l'année dernière.

En rapprochant ce chiffre au nombre total d'adhérents (151), nous constatons un taux moyen de participation relativement faible (47,40%) par rapport aux années précédentes (54,60% en 2013, 60,80% en 2014 et même 71% en 2002).

(Annexes 3, 4, 5, 6 et 7).

Indice de satisfaction.

La machine de Turing obtient le record, de 18,86/20

17,22 /20 pour M Haffman

La dama boba avec 17,08

Trois pièces rentrent cette année dans le top 20, la Machine de Turing, Adieu M Haffman et la Dama Boba

Avec une moyenne de 15,84 /20, la 18^{ème} saison obtient le quatrième meilleur score depuis l'enregistrement des indices de satisfaction (17,12/20 en 11^{ème} saison contre 14/20 en 13^{ème} saison).

(Annexes 8, 9 et 10).

Ultime poste d'observation, le prix des places.

L'équipe organisatrice poursuit ses efforts afin de proposer aux adhérents des tarifs attractifs.

Avec un coût moyen de 30,20 € par spectacle (contre 27 € en 2017-2018) l'équipe organisatrice réaffirme sa volonté de rester en dessous de la barre des 30 €.

Rappelons que depuis la saison 2011-2012 (31,10€), ce seuil n'a jamais été de nouveau franchi.

Cette année, la pièce la plus chère a été Fric Frac (43 euros) et la moins chère, « Dama Boba » (14 euros).

(Annexes 11 et 12).

Plusieurs pièces qui ont été proposées ont eu des Molières cette année 2018/2019, cela nous donne une satisfaction sur les choix de l'équipe de direction.

Les théâtres sont friands de nos retours qui sont faits systématiquement à l'issue de vos notes et remarques, cela donne de la légitimité à l'association

Le rapport du président est adopté à l'unanimité

- Deuxième résolution : Le rapport financier du Trésorier

Monsieur Ronan KEREBEL, Trésorier, présente les comptes.
il nous informe de la bonne santé de l'association avec un excédent de 355 euros.

151 adhérents : 1440 euros de cotisations pour 2018/2019

Les dépenses cette année ,

- 366 euros pour la remise en route du site
- 58 euros 30 pour le pot d'accueil
- 325 euros pour le repas de fin d'année

11.737 euros rentrent et sortent cette année , il s'agit du prix des places dans les théâtres

Duite à une question d'un adhérent, il est noté que l'association n'a jamais demandé de subventions , n'en n'ayant pas besoin.

Au 30 juin 2019 : 4647, 68 euros en réserve

le président reparle de son souhait de faire une opération spéciale pour les 20 ans de l'association.

Cette année le paiement par virement a encore un peu augmenté mais reste à promouvoir

L'Assemblée approuve le rapport financier du Trésorier, une voix contre

- Troisième résolution : Renouvellement des mandats des membres du bureau

L'Assemblée renouvelle, à l'unanimité des présents et représentés, les mandats des membres suivants du Bureau :

- Monsieur Bertrand HIRAUX en qualité de Président,
- Monsieur Ronan KEREBEL en qualité de Trésorier,
- Madame Frédérique GUILLAUME est élue en qualité de Secrétaire.

- Quatrième résolution : Renouvellement des mandats des membres du conseil d'administration

L'Assemblée renouvelle, les mandats des membres du Conseil d'Administration :

- Madame Claire PETIT-HIRAUX, à l'unanimité
- Monsieur Yves COQUELIN DE LISLE, à l'unanimité
- Monsieur Olivier MARMAGNE, à l'unanimité

- Monsieur Lionel ROUX un vote contre Chantal Courson
- Madame Catherine BUFFLER démissionne
- Madame Françoise CAILLAUD à l'unanimité
- Madame Karine PENET à l'unanimité
- Monsieur Jean Loup CHATENET à l'unanimité
- Madame Florence BANTEGNIES à l'unanimité

On reparle à nouveau de la décision de faire un trombinoscope du conseil d'administration pour l'ensemble des adhérents et les visiteurs de notre site, ce projet n'a pas été réalisé on le ré-envisage pour l'an prochain.

- Cinquième résolution : Rappel du coût de la cotisation

- maintien du montant de la cotisation à 10 euros par adhérent

-Sixième résolution : Rappel de la fréquence des sorties

1) L'Assemblée rappelle le nombre et de la fréquence des spectacles proposés durant la saison.

- Nombre : Cinq pièces de théâtre ;
- Fréquence :
 - o La première pièce aura lieu durant le mois d'octobre,
 - o La deuxième pièce aura lieu durant le mois de décembre,
 - o La troisième pièce aura lieu durant le mois de février,
 - o La quatrième pièce aura lieu durant le mois d'avril,
 - o La cinquième pièce aura lieu en juin.

Ces dates sont susceptibles d'être modifiées en fonction de l'actualité théâtrale et des disponibilités des théâtres.

La sortie est susceptible d'être annulée si moins de 20 adhérents se sont inscrits.

Il est rappelé l'importance des dates butoir afin de faciliter le travail du président pour les réservations dans les théâtres.

Septième résolution retour sur la soirée « anniversaire ».

En général, 35 à 40 personnes

A cette occasion, une représentation en début de soirée au théâtre 13 le plus souvent , une rencontre avec les comédiens et un dîner sont proposés aux adhérents.

La date retenue pour la soirée et ses modalités pratiques seront communiquées en cours de saison en fonction de l'actualité théâtrale

Huitième résolution Rappel de la possibilité d'inviter une ou deux personnes pour le même spectacle

L'article IV du règlement intérieur autorise chaque adhérent à faire bénéficier des tarifs de l'Association une à deux personnes de son choix pour un seul et même spectacle afin de lui ou de leur faire découvrir notre Association.

En aucun cas, cette personne ne peut (ou ces personnes ne peuvent) assister à un second spectacle sans s'acquitter de la cotisation annuelle.

L'Assemblée en appelle donc au civisme des adhérents afin qu'aucun abus ne soit commis.

Neuvième résolution : Rappel du bon usage du formulaire de sondage (google form)
Importance de le faire

Dixième résolution : Rappel du respect des « dates butoirs »

L'Assemblée rappelle que, pour la bonne gestion de l'Association, la bonne tenue de ses comptes et sa crédibilité envers les théâtres, il est indispensable que les règlements des adhérents parviennent au siège de l'association avant la date butoir fixée dans le bulletin.

Passée cette date, il n'est plus possible de participer au spectacle sélectionné, aucune avance de trésorerie ne pouvant être accordée.

L'Association en appelle donc au civisme des adhérents afin que les délais fixés soient respectés.

Les dates butoirs sont donc impératives.

Onzième résolution : Participation à « VITAVILLE »

L'Assemblée rappelle que l'Association participera comme chaque année à la fête des associations de Courbevoie qui se tiendra le 7 septembre 2019. Le président exprime le souhait de voir des adhérents passer sur le stand.

Douzième résolution : rappel du système des virements bancaires

L'instauration du système de virements bancaires pour tous les règlements (cotisations et places) a été mieux suivi que la saison précédente mais de nombreux adhérents restent à convaincre.

Une invitation à opter pour le virement sera donc faite systématiquement avec chaque bulletin auquel sera joint le RIB.

Le paiement par chèques reste bien entendu possible.

Treizième résolution : maintien de la « soirée de clôture »

L'organisation de « la soirée de clôture » est maintenue laquelle se tient en fin de saison à l'issue de l'Assemblée Générale annuelle.

Le dîner est financé par les adhérents présents avec une participation de l'association.

Quatorzième résolution : Maintien du « pot de 20h00 »

L'Assemblée maintient, à l'unanimité des présents et représentés, L'organisation du « pot de 20h00 » lequel permet aux adhérents qui le souhaitent de prendre ensemble, avant la pièce, un verre dans un café proche du théâtre.

Quinzième résolution : Maintien du « pot d'accueil des nouveaux adhérents »

Il est également décidé de reconduire « le pot d'accueil des nouveaux adhérents » qui se tient en début de saison, afin de permettre aux anciens et aux nouveaux membres de l'Association de faire connaissance.

Les consommations seront offertes aux participants.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 heures 10

De l'Assemblée il a été dressé le présent procès-verbal signé par le Président, la Secrétaire et le Trésorier.

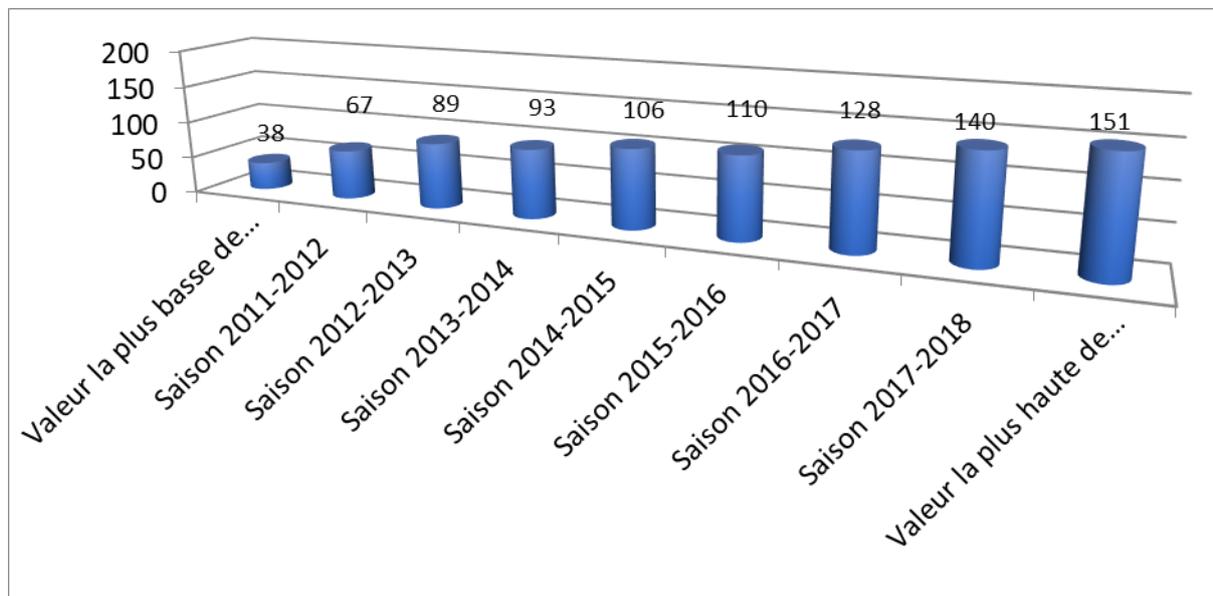
Fait à Courbevoie le 22 juin 2019

Bertrand HIRAUX
Président

Ronan KEREBEL
Trésorier

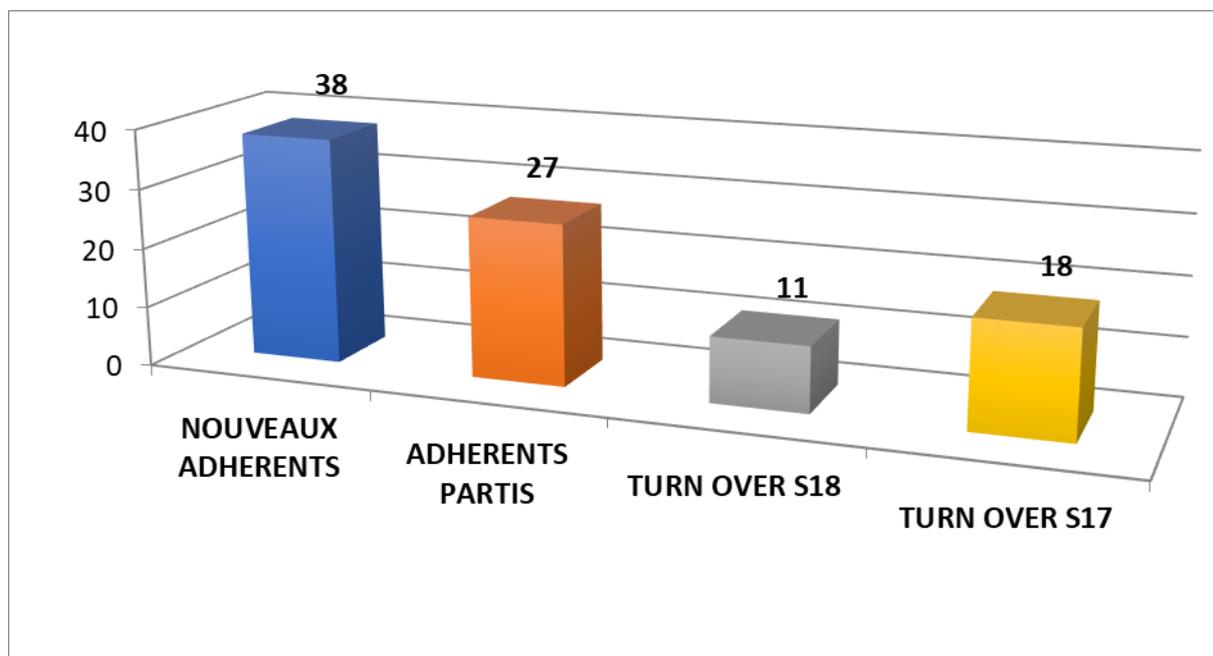
Frédérique GUILLAUME
Secrétaire

ANNEXE 1 : NOMBRE D'ADHERENTS - SAISON 2018-2019



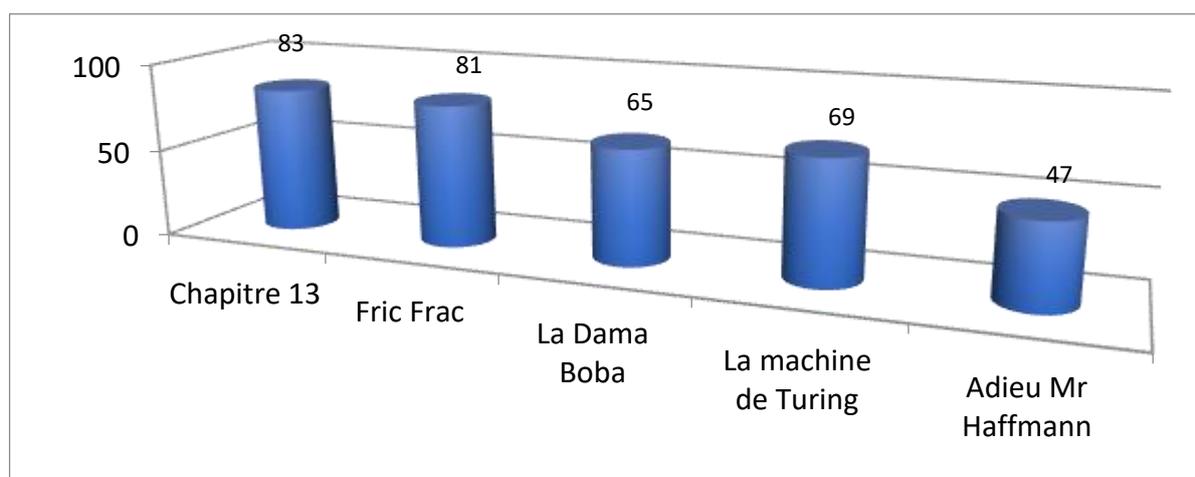
Valeur la plus basse de référence 2008-2009	Saison 2011-2012	Saison 2012-2013	Saison 2013-2014	Saison 2014-2015	Saison 2015-2016	Saison 2016-2017	Saison 2017-2018	Valeur la plus haute de référence 2018-2019
38	67	89	93	106	110	128	140	151

ANNEXE 2 : TURN OVER- SAISON 2018-2019

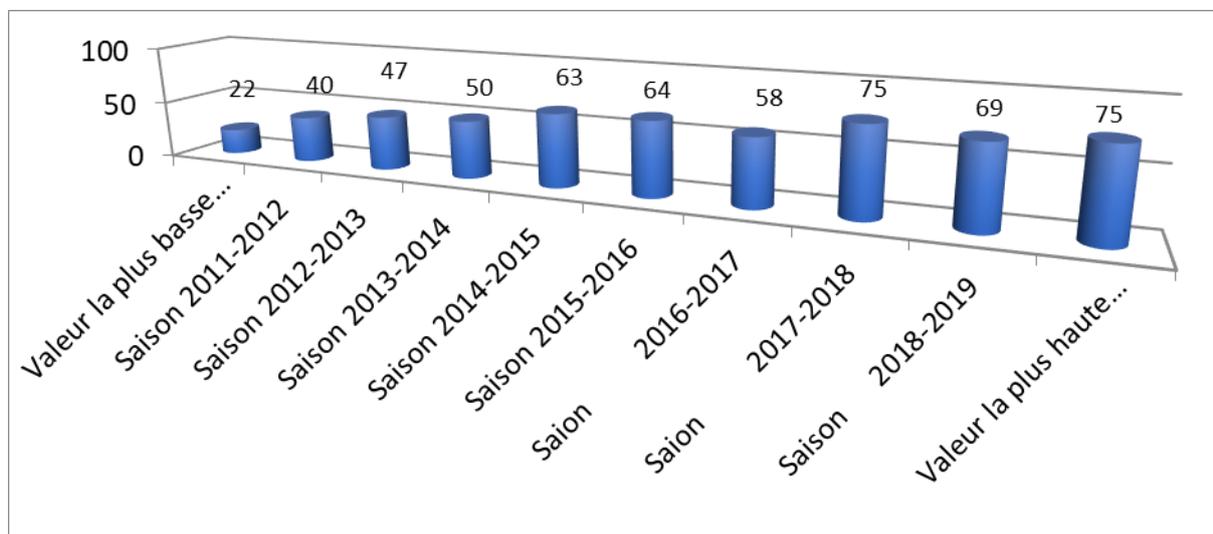


	NOUVEAUX ADHERENTS	ADHERENTS PARTIS	TURN OVER S18	TURN OVER S17
2017-2018	38	27	11	18

ANNEXE 3 : NOMBRE DE PARTICIPANTS- SAISON 2018-2019

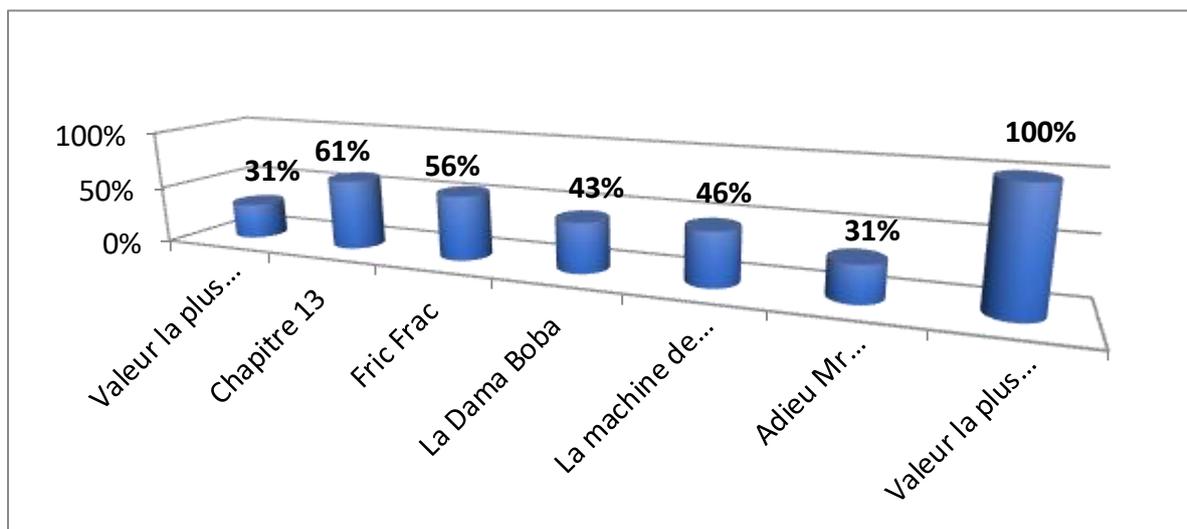


ANNEXE 4 : NOMBRE MOYEN DE PARTICIPANTS- SAISON 2018-2019



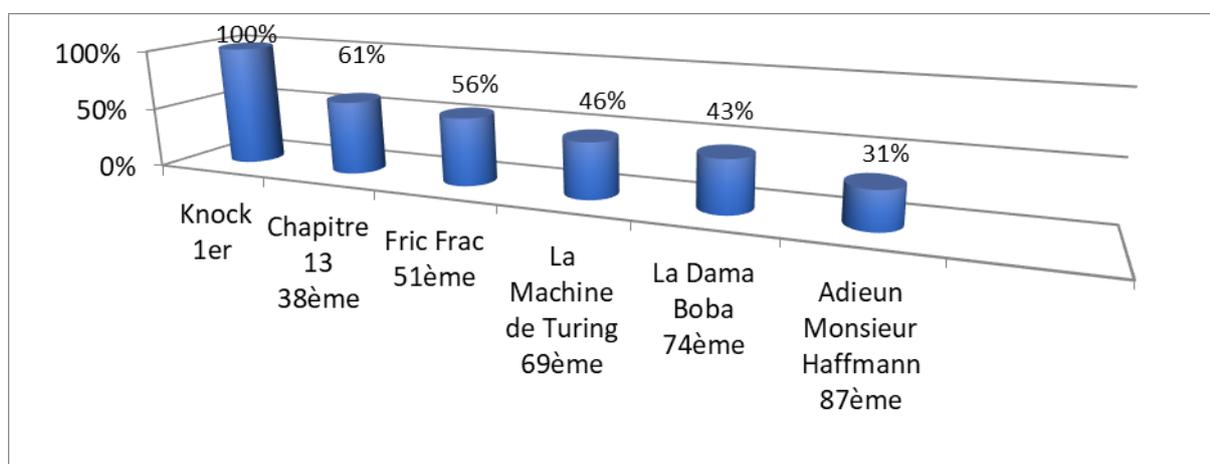
Valeur la plus basse de référence 2008-2009	Saison 2011-2012	Saison 2012-2013	Saison 2013-2014	Saison 2014-2015	Saison 2015-2016	Saison 2016-2017	Saison 2017-2018	Saison 2018-2019	Valeur la plus haute de référence 2017-2018
22	40	47	50	63	64	58	75	69	75

ANNEXE 5 : TAUX DE PARTICIPATION- SAISON 2018-2019

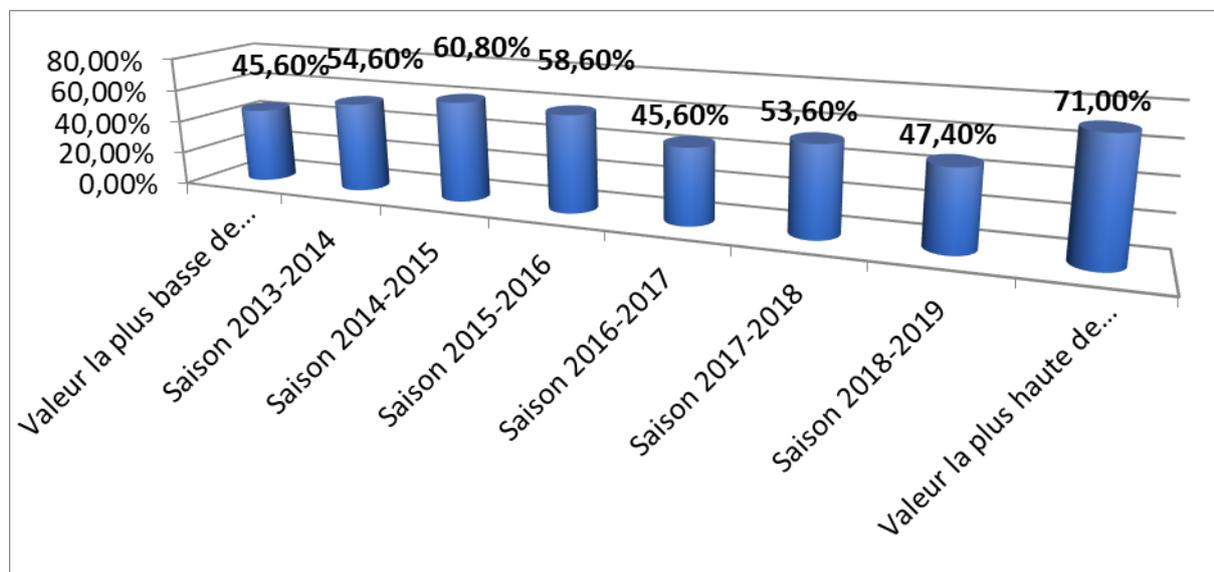


Valeur la plus basse de référence 2018-2019 Adieu Mr Haffmann	Chapitre 13	Fric Frac	La Dama Boba	La machine de Turing	Adieu Mr Haffmann	Valeur la plus haute de référence 2003-2004 Knock
31%	61%	56%	43%	46%	31%	100%

ANNEXE 6 : CLASSEMENT DES PIECES (TAUX DE PARTICIPATION) - SAISON 2018-2019

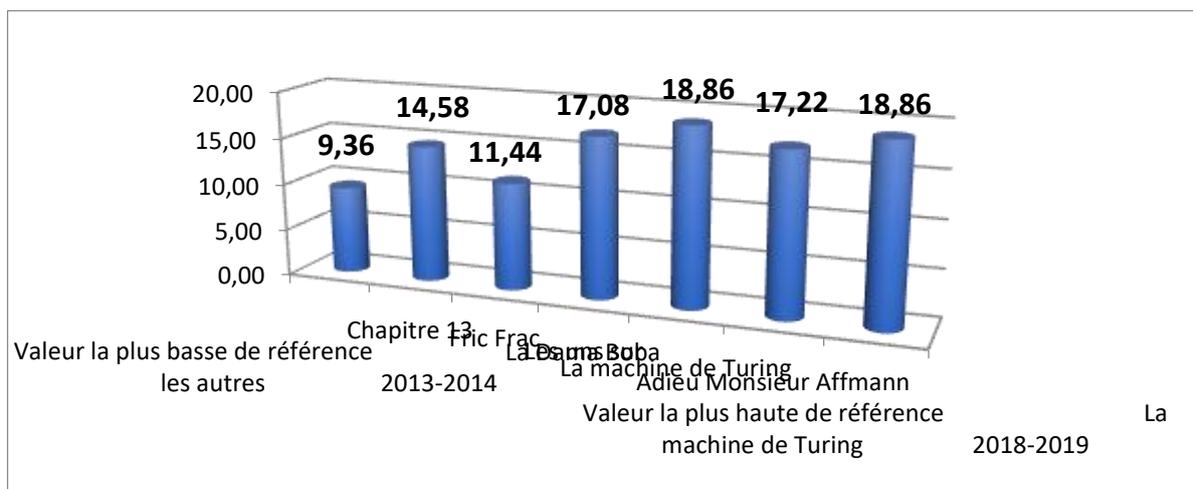


ANNEXE 7 : TAUX MOYEN DE PARTICIPATION- SAISON 2018-2019



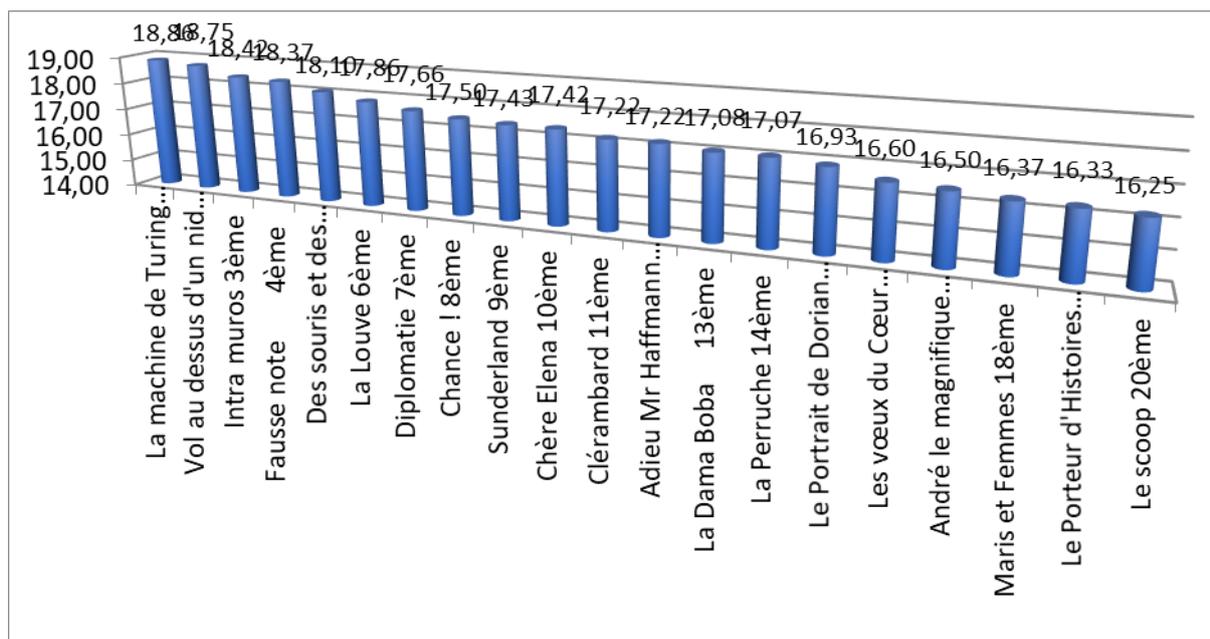
Valeur la plus basse de référence 2016-2017	Saison 2013-2014	Saison 2014-2015	Saison 2015-2016	Saison 2016-2017	Saison 2017-2018	Saison 2018-2019	Valeur la plus haute de référence 2002-2003
45,60%	54,60%	60,80%	58,60%	45,60%	53,60%	47,40%	71,00%

ANNEXE 8 : INDICE DE SATISFACTION- SAISON 2018-2019

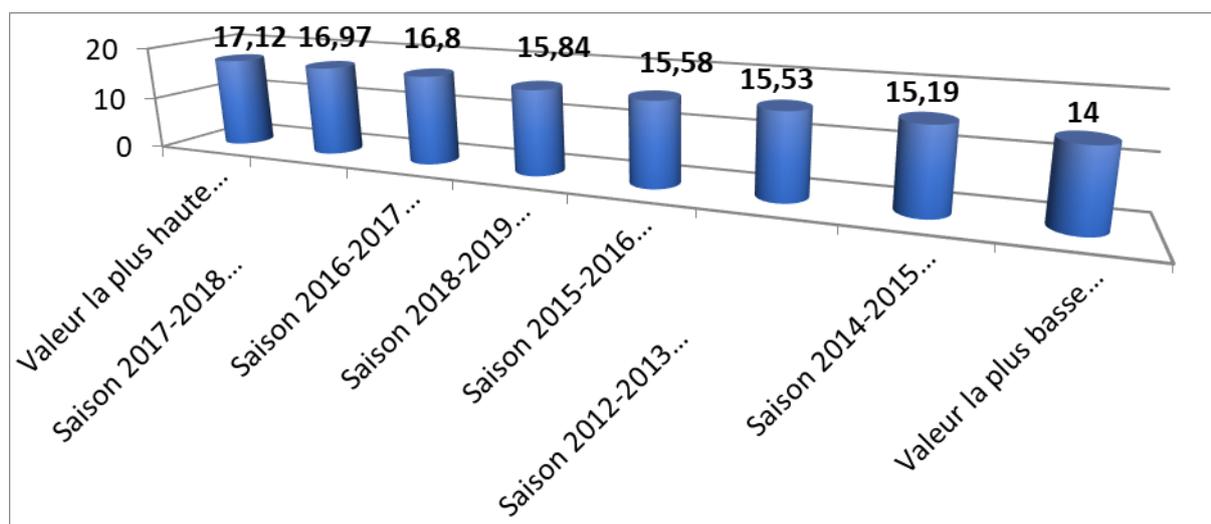


Valeur la plus basse de référence Les uns sur les autres 2013-2014	Chapitre 13	Fric Frac	La Dama Boba	La machine de Turing	Adieu Monsieur Affmann	Valeur la plus haute de référence La machine de Turing 2018-2019
9,36	14,58	11,44	17,08	18,86	17,22	18,86

ANNEXE 9 : CLASSEMENT DES PIECES PAR INDICE DE SATISFACTION- SAISON 2018-2019

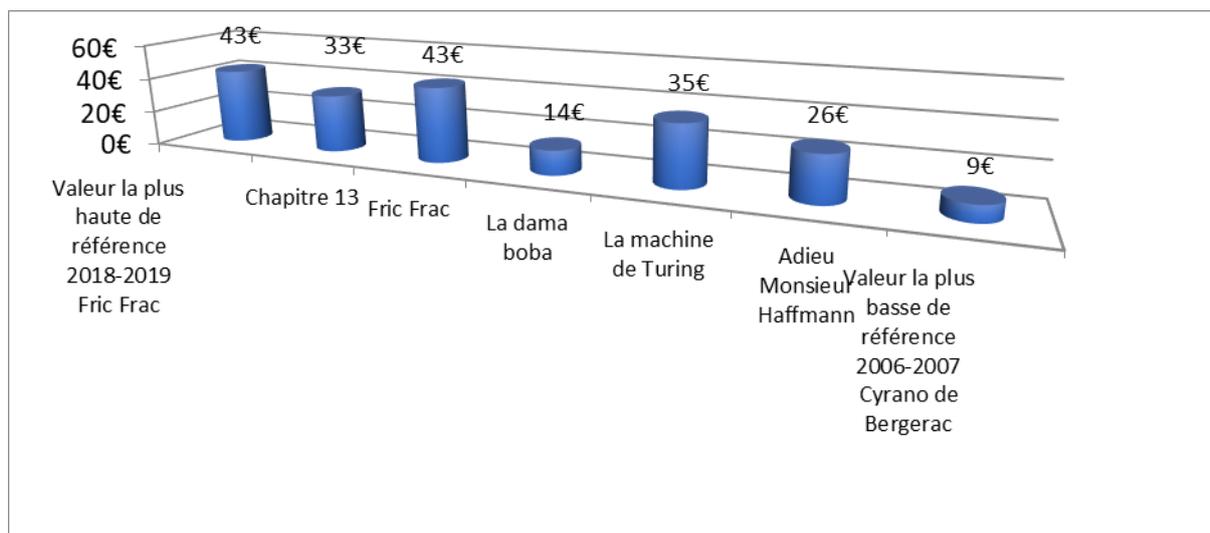


ANNEXE 10 : INDICE MOYEN DE SATISFACTION- SAISON 2018-2019



Valeur la plus haute de référence Saison 2011-2012 1er	Saison 2017-2018 2ème	Saison 2016-2017 3ème	Saison 2018-2019 4ème	Saison 2015-2016 5ème	Saison 2012-2013 6ème	Saison 2014-2015 7ème	Valeur la plus basse de référence Saison 2013-2014 8ème
17,12	16,97	16,8	15,84	15,58	15,53	15,19	14

ANNEXE 11 : PRIX DES PLACES - SAISON 2018-2019



Valeur la plus haute de référence 2018-2019 Fric Frac	Chapitre 13	Fric Frac	La dama boba	La machine de Turing	Adieu Monsieur Haffmann	Valeur la plus basse de référence 2006-2007 Cyrano de Bergerac
43€	33€	43€	14€	35€	26€	9€

ANNEXE 12 : COÛT MOYEN DES PLACES - SAISON 2018-2019

